



Fiche Prévention – Covid 19

ACCUEIL EN MILIEU SCOLAIRE ACCUEIL EN STRUCTURE PETITE ENFANCE



REGLEMENTATION / RESPONSABILITE

- ▶ Face à l'épisode de covid-19, les Autorités Territoriales sont chargées d'organiser la continuité du service public local.
- ▶ En qualité d'employeur, elles sont tenues de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité. Toutes les mesures doivent être prises pour garantir la santé sécurité des agents.
- ▶ Quand cela est possible, le télétravail ou le travail à distance doit rester la règle (jusqu'à au moins le 1er juin – annonce du premier ministre en date du 28/04/2020). Quand cela n'est pas possible, une organisation adaptée et des moyens de prévention / protection doivent être mis en place afin que les recommandations générales soient respectées strictement.

RECOMMANDATIONS GENERALES

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

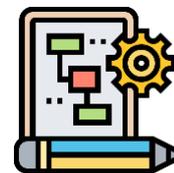
- ▶ Respecter les « gestes barrières » et la distanciation physique de plus d'1 mètre avec son interlocuteur.
- ▶ Se laver les mains au savon ou utiliser une solution hydro alcoolique à l'arrivée et au départ de la structure puis au moins une fois par heure et chaque fois que nécessaire.
- ▶ Porter un masque barrière. Toute personne symptomatique ou ayant été en contact avec une personne positive au COVID-19 ne doit pas se rendre sur son lieu de travail.
- ▶ Limiter au strict nécessaire les réunions, éviter les regroupements d'agents dans des espaces réduits et les espaces communs (organisation des accès aux salles de pause / restauration), limiter les déplacements.
- ▶ Nettoyer régulièrement les surfaces de contact (poignées de porte, boutons d'ascenseur, interrupteurs d'éclairage, main courante, surfaces d'écrans tactiles et claviers...)
- ▶ Aérer régulièrement les locaux.
- ▶ Nettoyer régulièrement le matériel utilisé, particulièrement les zones en contact avec les mains, à l'aide de lingettes désinfectantes ou d'un chiffon et de produit d'entretien correspondant à la norme NF ou EN 14476 (inscrite sur l'étiquette).



Fiche Prévention – Covid 19

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES

Organisation générale



Accueil des enfants

- ▶ Etaler l'arrivée des enfants dans un temps prédéterminé (adapter les transports scolaires en conséquence).
- ▶ Maintenir les portes d'entrée ouvertes pendant l'accueil pour limiter les points de contact.
- ▶ Ne laisser pénétrer dans le lieu de travail que les enfants dans la mesure du possible. Les parents ou accompagnants doivent rester à la porte en respectant une distance d'au moins 1 mètre entre eux.
- ▶ Petite enfance : Limiter les accompagnants à 1 seule personne, la personne accompagnante doit se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique avant d'entrer dans l'établissement, elle ne doit pas rentrer dans les lieux de vie.
- ▶ L'enfant doit se laver les mains à l'eau savonneuse et accéder directement à sa classe (sans pause de récréation ou autre zone d'attente collective).

Lavage des mains

- ▶ Faire un lavage des mains au savon ou avec solution hydro alcoolique (à défaut) pendant 30 secondes a minima: à l'arrivée, avant d'entrer en classe (notamment après les récréations), avant et après chaque repas, avant d'aller aux toilettes et après y être allée, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.
- ▶ Privilégier les distributeurs de savon et les essuie-mains à usage unique.

Nombre d'enfants par salle de classe ou groupe

- ▶ Pas plus de 15 enfants en milieu scolaire.
- ▶ Pas plus de 10 enfants dans les structures de la petite enfance.
- ▶ Adapter le nombre d'adultes au minimum en suivant la réglementation relative aux taux d'encadrement selon l'âge des enfants.

Limiter au maximum le brassage des enfants

- ▶ Stabiliser les groupes d'enfants.
- ▶ Organiser les activités de manière à éviter que les groupes se croisent.
- ▶ Limiter l'accès à certaines salles au sein des établissements.
- ▶ Limiter les déplacements au strict nécessaire (privilégier le déplacement des adultes, plutôt que des enfants).
- ▶ Mettre en place une gestion des flux pour respecter les gestes barrières (définir une entrée et une sortie dans l'établissement, si possible différenciée).
- ▶ Organiser les récréations par groupes de classes (en cas de difficulté, les temps de pause peuvent avoir lieu en classe).

Organisation des activités / temps de classe / temps de goûter / sieste

- ▶ Dans la mesure du possible, pour toute activité, respecter la distance d'1 mètre minimum entre les professionnels et les enfants, et entre chaque enfant.
- ▶ Privilégier les activités en extérieur.



Fiche Prévention – Covid 19

- ▶ Échelonner les activités (repas, siestes, jeux...) afin de limiter au maximum le nombre d'agents et d'enfants dans une même pièce – Nettoyer toutes les surfaces entre chaque groupe.
- ▶ Éviter le contact direct avec les enfants dans la mesure du possible.
- ▶ Éviter le plus possible le transfert d'objets (jouets, peluches...) ou de matériels entre le domicile des enfants ou des agents et le lieu d'accueil.
- ▶ Éviter le plus possible l'échange de matériels, de tables, de lits, etc. entre les enfants. Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons etc. doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation.
- ▶ Privilégier l'usage de jouets et de matériels pouvant être facilement nettoyés et désinfectés ou lavés à 60°C pendant 30 minutes.

Change des jeunes enfants

- ▶ Les langes devront être mis au lavage à chaque change.
- ▶ Désinfecter les plans de change après chaque change.
- ▶ Mettre une sur blouse avant le change, à enlever après.
- ▶ Porter un masque, des gants jetables et des lunettes.
- ▶ Laver les mains avant et après chaque change.

Salle de pause / restauration des agents

- ▶ Limiter l'accès aux salles de pause.
- ▶ Installer les sièges dans le respect des mesures de distanciation.
- ▶ Lavage des mains avant et après la pause, repas.
- ▶ Désinfecter entre chaque utilisateur les poignées (micro-ondes, réfrigérateurs, etc.).

Ventilation des classes et autres locaux : 10 minutes consécutives toutes les heures

- ▶ Aérer l'ensemble des locaux a minima avant l'arrivée des enfants, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.
- ▶ S'assurer du bon fonctionnement des ventilations mécaniques, le cas échéant.

Restauration des enfants (primaire / maternelle)

- ▶ En cas de restauration à la cantine ou au réfectoire, concevoir l'organisation des temps de restauration et d'accès de manière à limiter au maximum les files d'attente et les croisements de groupes d'enfants dans les couloirs. Le respect des mesures sociales de distanciation s'applique dans tous les contextes et tous les espaces : les temps de passage, la circulation, la distribution des repas. La gestion des matériels collectifs (plateaux, couverts, brocs d'eau...) est adaptée pour limiter les contacts.
- ▶ En cas d'impossibilité de restauration dans les lieux habituels dans le respect des prescriptions précédentes, la restauration pourra se faire en salle de classe sous la surveillance d'un adulte et sous forme de plateaux ou de paniers repas, dans le respect des règles d'hygiène et du respect de la chaîne du froid.
- ▶ Organiser le lavage des mains avant et après chaque repas.
- ▶ En cas d'assistance aux enfants pour la prise des repas, veiller à ce que les personnels portent un masque, se lavent les mains entre chaque contact.
- ▶ Nettoyer les tables, les chaises après les repas selon la méthode définie ci-après.



Fiche Prévention – Covid 19

- ▶ Prévoir les modalités de distribution d'eau de manière à limiter les contacts.
- ▶ Adapter la distribution des repas et des couverts pour limiter les contacts.
- ▶ Proscrire l'utilisation de micro-ondes collectifs.
- ▶ Aérer le local de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres par exemple ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.
- ▶ Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs. Vider les poubelles quotidiennement.

Consignes sanitaires : afficher et sensibiliser



Affichage clair et apparent dans les lieux communs, entrées, sanitaires, etc.

- ▶ Installer des affichages (consignes sanitaires générales, méthode pour bien se laver les mains, méthode pour une bonne utilisation des masques, etc.).
- ▶ Installer des affichages pour indiquer la circulation dans les locaux.

Formation des agents, des enfants et également des parents

- ▶ Transmettre les consignes aux équipes.
- ▶ Expliquer, sensibiliser les enfants (à adapter selon l'âge) les consignes à respecter et les procédures mises en place.
- ▶ La sensibilisation des parents est aussi prépondérante dans la continuité des messages sur l'application permanente de ses règles.

Prise de température / Signes de symptômes

Prise de température

Sensibiliser les parents sur le fait qu'ils doivent effectuer la prise de température de leur enfant tous les matins afin d'envisager d'emmener leur enfant à l'école et à la structure de petite enfance. En cas de température (plus de 37,8°C) ou de symptôme, l'enfant ne doit pas être emmené.



En cas de doute sur l'état de santé d'un agent ou d'un enfant, ne pas le maintenir sur le lieu d'accueil :

Si toux ou fièvre d'un agent

- ▶ Lui fournir un masque antiprojection.
- ▶ Renvoyer l'agent au domicile.
- ▶ L'inviter à consulter son médecin traitant.

Si toux ou fièvre d'un enfant

- ▶ Isoler l'enfant avec un masque pour les enfants en âge d'en porter.
- ▶ Appeler les parents afin qu'ils viennent récupérer l'enfant.
- ▶ Si état de santé enfants inquiétants, appeler le SAMU au 15.
- ▶ Procéder au nettoyage et désinfection des locaux et matériels dans un second temps.

Dans les deux cas, rechercher les contacts étroits avec les agents et les enfants malades et aviser selon les recommandations qui seront données par les autorités.



Fiche Prévention – Covid 19

Equipements de protection / vêtements de travail



- ▶ Les professionnels doivent se changer en arrivant et utiliser une tenue dédiée au travail qui restera au multi accueil et qui sera lavée sur place afin d'éviter de transporter le virus à son domicile.
- ▶ Une blouse devra être portée par-dessus la tenue de travail et sera enlevée pendant la pause méridienne et remise ensuite.
- ▶ Laver des mains avant et après le port des gants.
- ▶ **Agents de restauration** : port des EPI habituels et si contact avec les enfants prévoir à minima surblouses jetables et masques antiprojection (grand public catégorie 1).
- ▶ **Personnel de la petite enfance** : blouses, masques antiprojection (grand public catégorie 1) et pour les changes gants, lunettes, surblouse.
- ▶ **ATSEM** : masque antiprojection (grand public catégorie 1).
- ▶ **Agents d'entretien** : port des EPI habituels en fonction des produits utilisés. Port de la blouse et respect des consignes et protocoles de lavage.
- ▶ **Lingère** : port de masque FFP2, surblouse imperméable, lunettes, gants jetables.
- ▶ Entretien de l'ensemble des vêtements de travail : prévoir plusieurs blouses et un lavage quotidien au sein de la structure.

Il appartient à chaque employeur de fournir les équipements et vêtements de protection nécessaires.

Pour les masques, il faut fournir deux masques par jour de présence dans les écoles et établissements.

Entretien et nettoyage des linges et des locaux



Nettoyage avant reprise :

- ▶ Si l'établissement était complètement fermé pendant le confinement et n'a pas été fréquenté dans les 5 derniers jours ouvrés avant la réouverture. Un nettoyage de remise en propreté selon le protocole habituel est suffisant. Il est recommandé de bien aérer les locaux.
- ▶ Les pièces qui ont été utilisées pour accueillir des enfants pendant la période de confinement sont nettoyées et désinfectées selon le protocole de « nettoyage approfondi » défini ci-après.
- ▶ Pour les locaux qui ont été réquisitionnés ou mis à disposition pour héberger des personnes malades ou sans domicile fixe, les locaux font l'objet d'un « nettoyage approfondi » défini ci-après à l'aide de bandeaux de lavage à usage unique.
- ▶ S'assurer que les protocoles habituels de nettoyage lors de la rentrée scolaire sont appliqués (ex : désinfecter les bacs à condensats, les siphons des centrales de traitement de l'air et système de climatisation).
- ▶ Purger les canalisations d'eau froide et chaude : faire circuler l'eau (10 min), contrôler la température (éviter les brûlures).
- ▶ Procéder à des analyses légionnelles pour les points à risque (douches et douchettes) (échantillonnage selon l'arrêté du 1er février 2010).
- ▶ Vider et assécher les éventuels réservoirs d'eau naturels (eau de pluie).



Fiche Prévention – Covid 19

Nettoyage après la reprise « nettoyage approfondi » en 2 étapes :

- ▶ 1^{ère} étape : le nettoyage
 - Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure.
 - Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.
 - Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées...)
- ▶ 2^{ème} étape : la désinfection
 - Utiliser un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14476. Les lingettes désinfectantes et conformes à la norme EN 14476 peuvent être utilisées.
 - Désinfecter les points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc.).

Le nettoyage peut aussi être combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.

En absence de désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476, une solution désinfectante à base d'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (par exemple 1 litre de javel à 2,5% + 4 litres d'eau froide) pourra être utilisée. Il est nécessaire de vérifier au préalable la compatibilité de l'eau de javel avec la nature de la surface.

- Suivre les recommandations du fabricant pour l'application de la solution à base d'eau de javel.
- L'attention sera portée à ne pas mélanger de l'eau de Javel avec des produits autres que de l'eau, ce qui provoquerait des vapeurs irritantes et toxiques pour les yeux, la peau et les muqueuses respiratoires.
- Rincer systématiquement après application de la solution à base d'eau de javel.

Si le nettoyage-désinfection des surfaces se fait avec deux produits différents (détergent puis désinfectant), il faut respecter les étapes suivantes :

- Nettoyage avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent.
- Rinçage à l'eau avec un autre bandeau de lavage.
- Séchage des surfaces.
- Puis désinfection avec un troisième bandeau de lavage imprégné.

Les désinfectants TP4 (suivant la réglementation en vigueur relative aux produits biocides) sont des désinfectants de surface pouvant être utilisés sur celles en contact avec des denrées alimentaires.

- ▶ Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre.
- ▶ Des lingettes/bandeaux réutilisables ne peuvent être réemployés qu'après lavage à 60°C.
- ▶ Les lingettes et bandeaux à usage unique doivent être éliminés dans un sac en plastique étanche, via la filière des ordures ménagères.
- ▶ Eviter l'utilisation de vaporisateur ou pulvérisateur afin de limiter l'inhalation d'aérosol de produit désinfectant (irritant les voies respiratoires).
- ▶ Ne pas utiliser d'aspirateur.
- ▶ Ne pas réaliser ces opérations de nettoyage-désinfection en présence des élèves. Un temps d'attente conforme aux prescriptions des produits utilisés doit être respecté avant accès des élèves.



Fiche Prévention – Covid 19

Fréquence :

- ▶ Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.
- ▶ Nettoyer et de désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :
 - Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, etc.
 - Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, etc.

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme précitée.

- ▶ En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles d'enseignements ou d'activités spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les enfants est réalisé entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes.

Linge

- ▶ Organiser le ramassage du linge sale dans des sacs fermés acheminés directement des sections vers la lingerie.
- ▶ Sensibiliser les parents au fait de changer les vêtements des enfants tous les jours.
- ▶ Laver quotidiennement le doudou de l'enfant à 60° avec un programme minimum de 30 minutes. Le plus judicieux serait d'avoir un doudou qui reste au sein de la structure.
- ▶ Laver le linge en machine à 60°C pendant 30 minutes au minimum. (Blouses, serviettes, linges de lit, etc.)

Evacuation des déchets

- ▶ Equiper les poubelles de sacs à ordures ménagères, les vider et les laver tous les jours.
- ▶ Le sac doit être opaque et disposer d'un système de fermeture fonctionnel (liens traditionnels ou liens coulissants) et d'un volume adapté (30 litres au maximum).
- ▶ Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.
- ▶ Il est impératif de se laver les mains après manipulation des sacs.



PROTOCOLE SANITAIRE (ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE)

L'éducation nationale a établi un protocole sanitaire qui détaille précisément les mesures à suivre. Ce protocole est notamment composé de

- ▶ FICHE THEMATIQUE NETTOYAGE ET DESINFECTION
- ▶ FICHE THEMATIQUE SANITAIRES
- ▶ FICHE THEMATIQUE ACCUEIL DES ELEVES
- ▶ FICHE THEMATIQUE SALLES DE CLASSE
- ▶ FICHE THEMATIQUE GESTION DES CIRCULATIONS



Fiche Prévention – Covid 19

- ▶ FICHE THEMATIQUE DEMI PENSION
- ▶ FICHE THEMATIQUE RECREATION
- ▶ FICHE THEMATIQUE ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES
- ▶ FICHE THEMATIQUE ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES
- ▶ FICHE THEMATIQUE PERSONNELS



Télécharger le protocole sur le site de l'éducation nationale :

<https://www.education.gouv.fr/>

Ces recommandations sont élaborées sur la base des connaissances disponibles à la date de publication de cette fiche et sur la base du protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de nouvelles données.

..... Votre Centre de Gestion est à votre disposition

